



Il n'y a pas de place pour la haine et la xénophobie en Afrique : Les attaques en cours et répétées contre les Africains en Afrique du Sud sont inacceptables et doivent cesser immédiatement.

L'Organisation régionale africaine de la Confédération syndicale internationale (ITUC-Afrique, www.ituc-africa.org), représentant plus de 18 millions de travailleurs dans 52 pays africains, dont l'Afrique du Sud, condamne fermement la recrudescence des violences xénophobes et des actes d'hostilité visant les travailleurs migrants africains ainsi que les ressortissants étrangers dans ce pays. Ces actes barbares et lâches, qu'ils soient récents ou anciens, sont inacceptables et doivent être condamnés. Nous demandons que ces attaques cessent maintenant !

De tels actes de méfiance, de haine, de discrimination et de violence visant des personnes, notamment des Africains, sapent la solidarité africaine, érodent la cohésion sociale et portent atteinte à la dignité humaine. Ils compromettent la paix, fragilisent les droits des travailleurs et sapent les valeurs fondamentales de l'unité panafricaine. Nous rappelons avec fermeté que les frontières héritées de la colonisation ne sauraient en aucun cas servir de prétexte à la division des peuples africains, ni légitimer l'exclusion, la violence ou la perception erronée selon laquelle certaines parties de l'Afrique appartiendraient à certains Africains plutôt qu'à d'autres. Les travailleurs migrants africains apportent une contribution importante aux économies et aux sociétés du continent et doivent, à ce titre, bénéficier d'une protection constante et effective.

La CSI-Afrique appelle le gouvernement de l'Afrique du Sud à s'acquitter pleinement de ses obligations au titre du droit international, notamment celles découlant des Conventions n° 97, 143 et 190 de l'Organisation internationale du Travail, ainsi que de la Convention des Nations Unies sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille. Ces instruments consacrent les principes d'égalité de traitement, de dignité humaine et de protection contre les abus pour tous les travailleurs, quelle que soit leur origine.

Tout en reconnaissant que toutes les dispositions de ces instruments n'ont pas encore été ratifiées ni pleinement intégrées dans la législation nationale, la situation actuelle met en évidence des lacunes manifestes, tant dans le cadre juridique que dans son application effective. Les normes internationales visent précisément à guider les États dans la correction de ces insuffisances. En tant qu'État partie à ces cadres normatifs, l'Afrique du Sud a la responsabilité d'aligner ses lois, ses politiques et ses pratiques sur ces engagements, afin d'assurer une protection pleine et effective des travailleurs migrants ainsi que de tous les ressortissants étrangers, tant en droit qu'en pratique.

Nous appelons donc le gouvernement à passer des déclarations d'intention aux actes en prenant des mesures fermes et concrètes pour protéger les communautés touchées,

poursuivre les auteurs de ces violences, renforcer l'inspection du travail et promouvoir un dialogue social inclusif. S'agissant des personnes en situation administrative irrégulière, il existe des procédures légales et humaines clairement établies pour traiter leur situation ; il ne saurait en aucun cas être acceptable que des citoyens se substituent à l'autorité publique pour s'en prendre à des ressortissants étrangers sans défense. La répétition de ces attaques risque de ternir l'image d'une société jusqu'ici considérée comme progressiste, comme l'Afrique du Sud. Ces attaques doivent cesser immédiatement !

Nous appelons en outre la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) et l'Union africaine à s'engager d'urgence sur cette question. La xénophobie constitue aujourd'hui une menace régionale sérieuse. Elles doivent activer les mécanismes de protection existants, faciliter le dialogue, garantir le bien-être des citoyens et renforcer les engagements en faveur de la libre circulation des personnes et du respect des droits humains. La xénophobie divise les travailleurs et les peuples et alimente l'exploitation. Les travailleurs africains et leurs organisations syndicales réaffirment, dans l'unité, qu'une attaque contre l'un d'entre eux est une attaque contre tous ! Nous sommes solidaires des victimes de ces attaques inadmissibles.

Mettons un terme à la haine. Renforçons l'esprit d'unité, d'amour et de solidarité entre les peuples !

Publié à Lomé (Togo), le 27 avril 2026, par Akhator Joel Odigie, Secrétaire général de la CSI-Afrique.